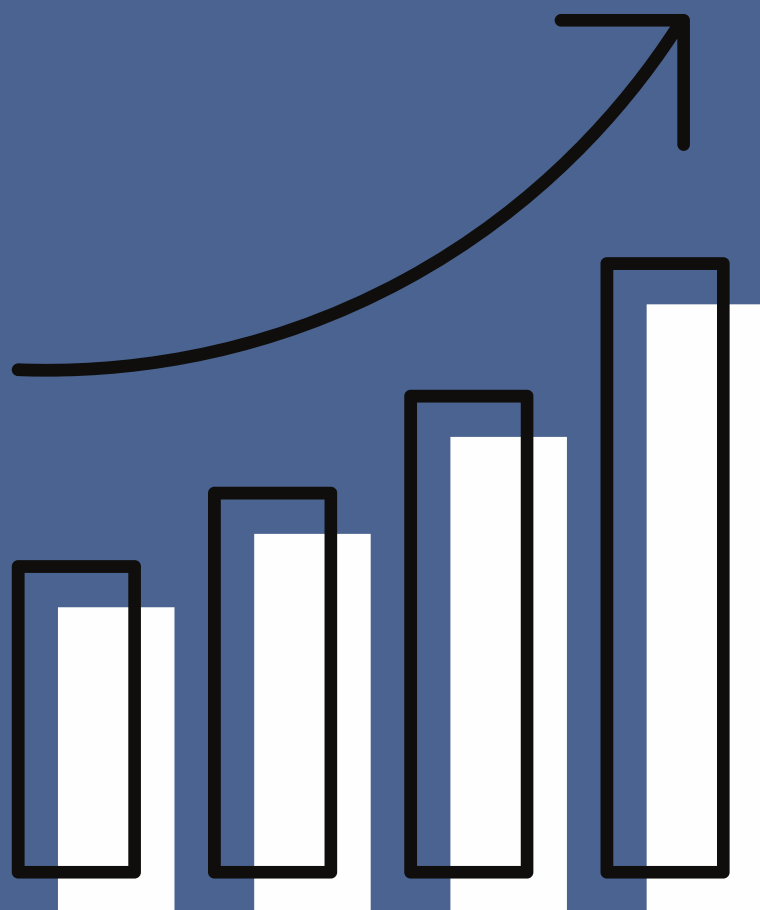
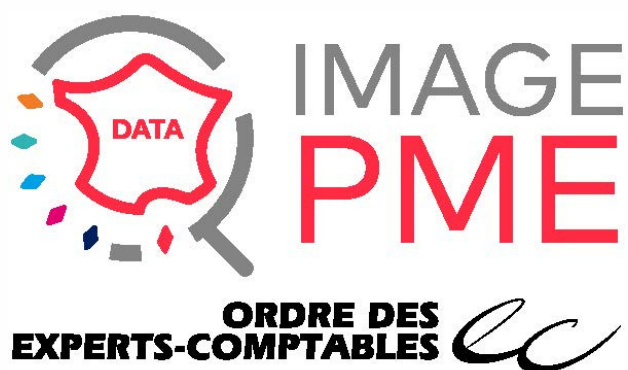
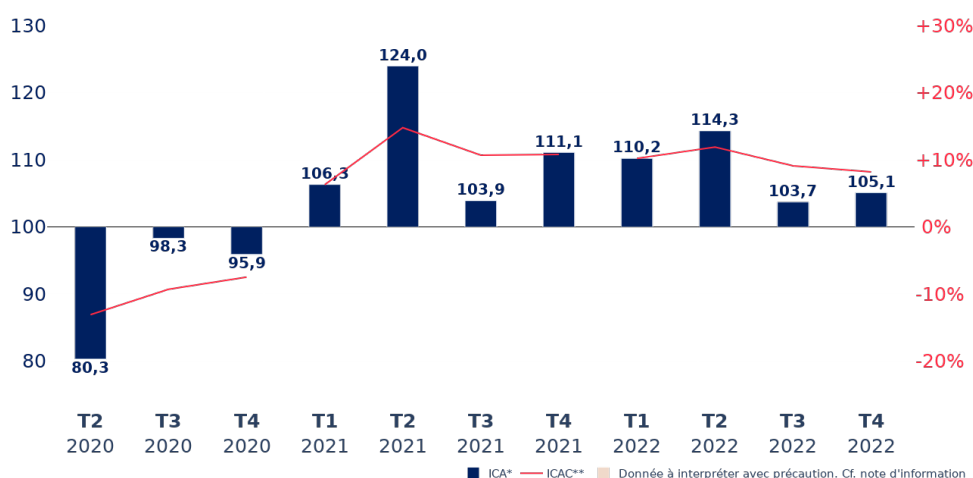




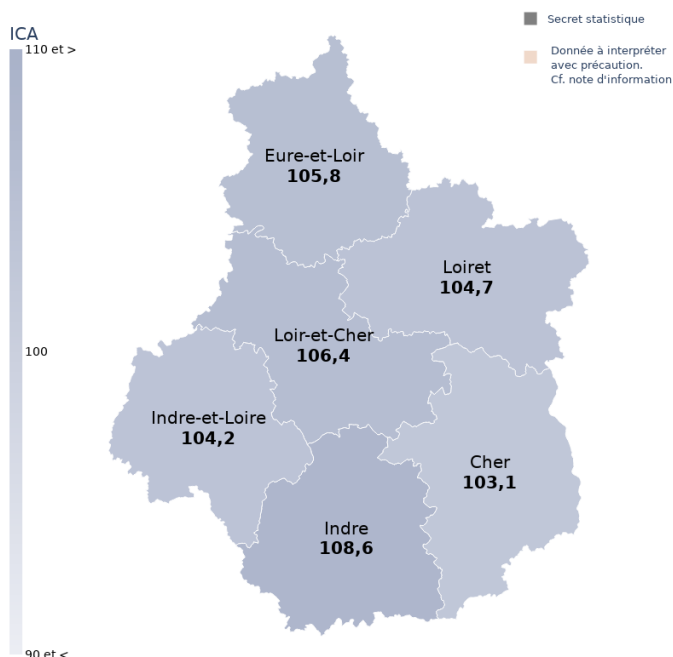
Analyse économique régionale 4ème Trimestre 2022

L'analyse de l'évolution trimestrielle de l'activité des TPE-PME

- Au 4e trimestre 2022, l'indice de chiffre d'affaires (ICA) des TPE-PME de Centre-Val de Loire est de 105,1, soit une progression de 5,1% de leur chiffre d'affaires (CA) par rapport au 4e trimestre 2021. L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) montre que les entreprises régionales ont vu leur activité augmenter de 8,2% sur l'ensemble de l'année, comparativement à 2021. Cette performance place la région au 13e rang du classement national avec un résultat inférieur de 1,3 point à la moyenne française.
- La comparaison avec les résultats de 2019 (cumul des quatre trimestres de l'année)*** permet de connaître l'évolution du CA des petites et moyennes structures de la région par rapport à un niveau d'activité d'avant-crise. Leur CA a progressé de 12,5% en valeur par rapport à 2019, ce qui équivaut à un taux de croissance annuel moyen de 4%, résultat similaire à la moyenne nationale.
- Il convient toutefois de noter que les résultats présentés dans cette analyse ne sont pas corrigés de l'inflation qui a progressé significativement sur les trois dernières années. En effet, selon les résultats de l'INSEE, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 5,9% en décembre 2022 sur les 12 derniers mois et de 8,7% depuis décembre 2019.



La Carte de la région



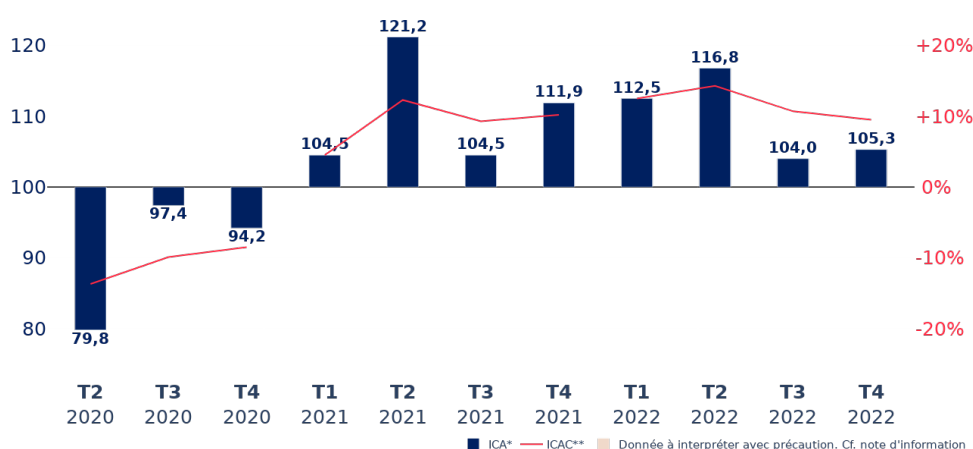
L'évolution de l'activité trimestrielle par département

- Les TPE-PME de tous les départements du Centre-Val de Loire ont enregistré une augmentation d'activité au cours du 4e trimestre 2022, comparativement à la même période de l'année précédente. Les entreprises de l'Indre (+8,6%) affichent la plus forte augmentation, suivies de celles du Loir-et-Cher (+6,4%) et d'Eure-et-Loir (+5,8%). Les entreprises du Loiret (+4,7%), de l'Indre-et-Loire (+4,2%) et du Cher (+3,1%) enregistrent, quant à elles, une performance inférieure à la moyenne régionale (+5,1%).
- Si l'on compare les résultats à ceux du 4e trimestre 2019, les entreprises de l'Indre-et-Loire (+14,6%) et du Loir-et-Cher (+14,1%) sont les plus dynamiques ; celles d'Eure-et-Loir (+11,9%) et du Cher (+8,1%) affichent les plus faibles croissances.

*L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. **L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. ***Afin de pouvoir comparer les résultats à un niveau d'avant-crise, nous avons calculé en complément une évolution de l'ICA et l'ICAC entre la dernière période disponible et la même période en 2019, pour les entreprises également présentes en 2019 (l'échantillon peut donc être légèrement différent).

L'analyse de l'évolution trimestrielle de l'activité des TPE-PME

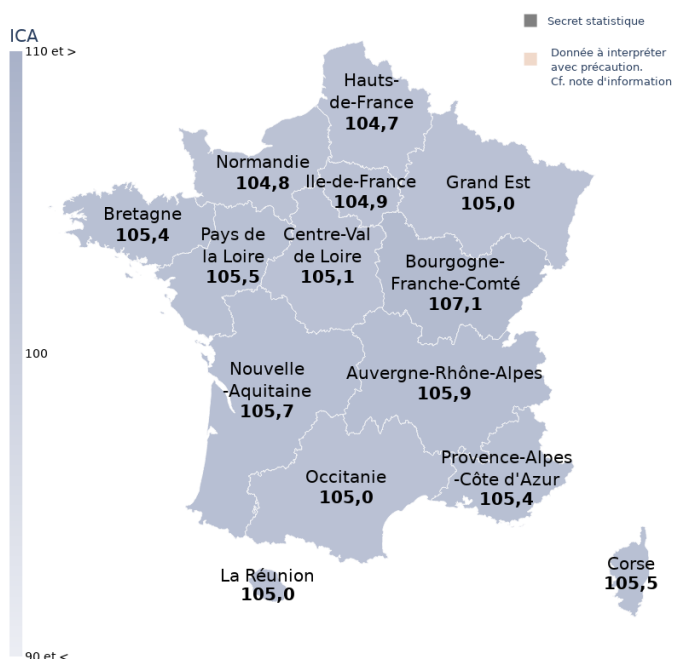
- Au 4e trimestre 2022, l'indice de chiffre d'affaires (ICA) des TPE-PME françaises est de 105,3, soit une augmentation de 5,3% en valeur du chiffre d'affaires (CA) par rapport au 4e trimestre 2021. L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) révèle que les entreprises de l'échantillon ont vu leur activité croître de 9,5% sur l'ensemble de l'année, comparativement à 2021.
- La comparaison avec les résultats de 2019 (cumul des quatre trimestres de l'année)*** permet de connaître l'évolution du CA des petites et moyennes structures nationales par rapport à un niveau d'activité d'avant-crise. Leur CA a progressé de 12,6% en valeur par rapport à 2019, ce qui équivaut à un taux de croissance annuel moyen de 4%. Ce résultat moyen masque toutefois des disparités en termes géographique et sectoriel comme le détaille la suite de l'analyse.
- Il convient également de noter que les résultats présentés dans cette analyse ne sont pas corrigés de l'inflation qui a progressé significativement sur les trois dernières années. En effet, selon les résultats de l'INSEE, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 5,9% en décembre 2022 sur les 12 derniers mois et de 8,7% depuis décembre 2019.



+9,5 %

de hausse
cumulée de CA
sur l'année 2022
par rapport à
l'année 2021

La Carte de France



L'évolution de l'activité trimestrielle des régions

- Au 4e trimestre 2022, les TPE-PME de toutes les régions enregistrent de nouveau une croissance d'activité en valeur par rapport au 4e trimestre 2022.
- Les entreprises de Bourgogne-Franche-Comté (+7,1%) affichent la plus forte augmentation, suivies de celles d'Auvergne-Rhône-Alpes (+5,9%), de Nouvelle-Aquitaine (+5,7%), des Pays de la Loire (+5,5%) et de Corse (+5,5%). Les structures de Bretagne (+5,4%) et de Provence-Alpes-Côte d'Azur (+5,4%) enregistrent une performance au niveau de la moyenne française. Les TPE-PME du Centre-Val de Loire (+5,1%), d'Occitanie (+5%), du Grand Est (+5%) et de La Réunion (+5%) voient leur CA progresser moins rapidement qu'au niveau national ; celles d'Ile-de-France (+4,9%), de Normandie (+4,8%) et des Hauts-de-France (+4,7%) affichent, quant à elles, les plus faibles hausses.
- Si l'on compare les résultats à ceux du 4e trimestre 2019, les structures bretonnes (+16,4%) et de Nouvelle-Aquitaine (+15,9%) sont les plus dynamiques ; celles de Corse (+10,9%) et surtout d'Ile-de-France (+8,6%) affichent les plus faibles croissances.
- Pour plus de précision, les résultats sont détaillés dans les analyses régionales.

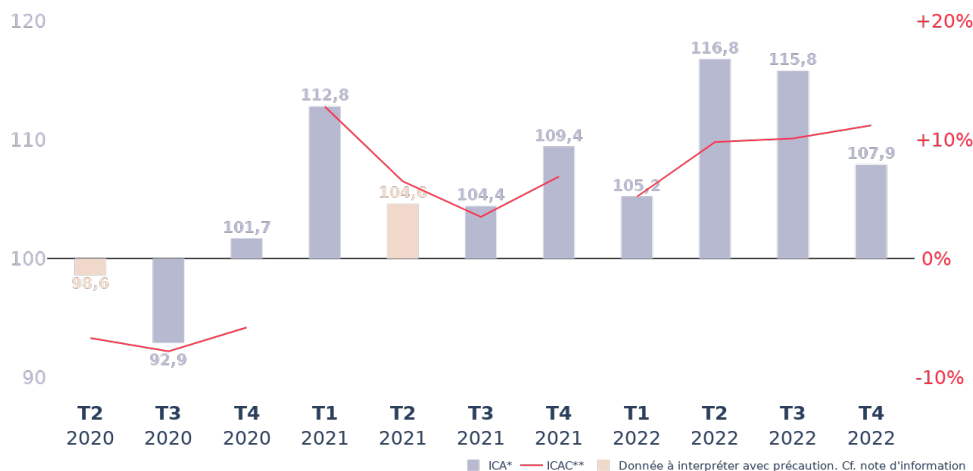
*L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. **L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. ***Afin de pouvoir comparer les résultats à un niveau d'avant-crise, nous avons calculé en complément une évolution de l'ICA et l'ICAC entre la dernière période disponible et la même période en 2019, pour les entreprises également présentes en 2019 (l'échantillon peut donc être légèrement différent).



Agriculture, sylviculture et pêche*

Au 4e trimestre 2022, les TPE-PME régionales de l'agriculture, sylviculture et pêche ont vu leur CA progresser de 7,9% en valeur, soit un neuvième trimestre consécutif de croissance. Sur l'ensemble de l'année 2022, elles affichent une hausse de 11,2% comparativement à 2021. Par rapport à 2019, l'augmentation s'élève à 8,6%, hors corrections d'inflation.

*NB : la représentativité étant faible pour ce secteur, les résultats sont à interpréter avec précaution.



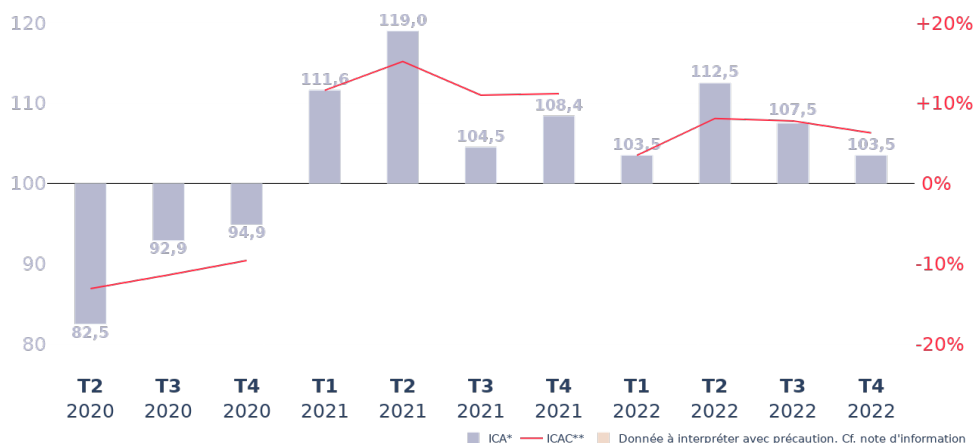
+11,2 %

de hausse cumulée de CA sur l'année 2022 par rapport à l'année 2021



Industrie manufacturière

Les structures de l'industrie manufacturière affichent huitième trimestre consécutif de croissance : +3,5% en valeur par rapport au 4e trimestre 2021. En cumulé sur l'ensemble de l'année, la hausse atteint +6,3% par rapport à 2021. Comparativement à 2019, leur CA a progressé de 10%, soit un taux de croissance annuel moyen de 3,2%.



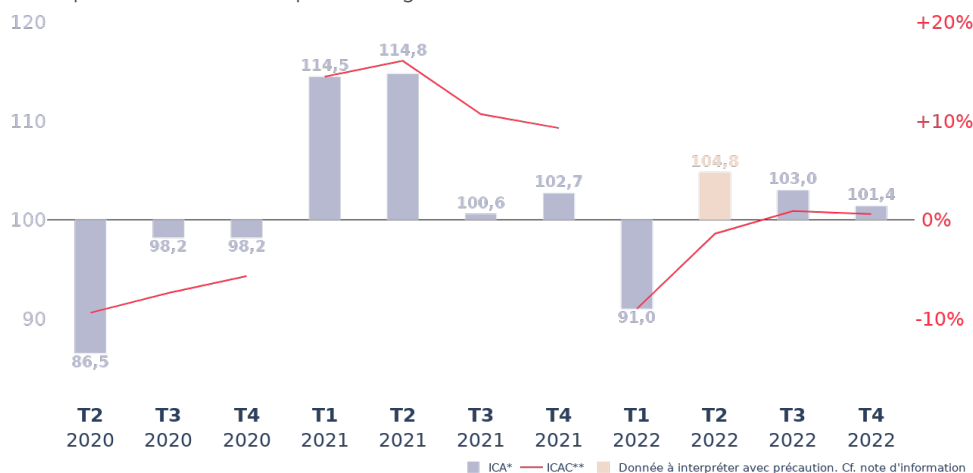
+6,3 %

de hausse cumulée de CA sur l'année 2022 par rapport à l'année 2021



Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (10.71C)

Les TPE-PME de boulangerie et boulangerie-pâtisserie affichent une croissance de CA modérée de 1,4% en valeur au 4e trimestre 2022, période marquée par une importante hausse du coût de l'énergie ayant fortement impacté les entreprises du secteur. Elles sont de surcroît touchées par l'augmentation du coût des matières premières (beurre, farine, etc.), ce qui a induit des revalorisations de tarifs. En cumulé depuis le début d'année, les entreprises du secteur enregistrent une légère hausse de 0,6% par rapport à l'année 2021. Cette faible croissance s'explique par les fortes poussées inflationnistes de 2022 qui ont pu détourner une partie de la clientèle des petits commerces au profit des grandes surfaces alimentaires.



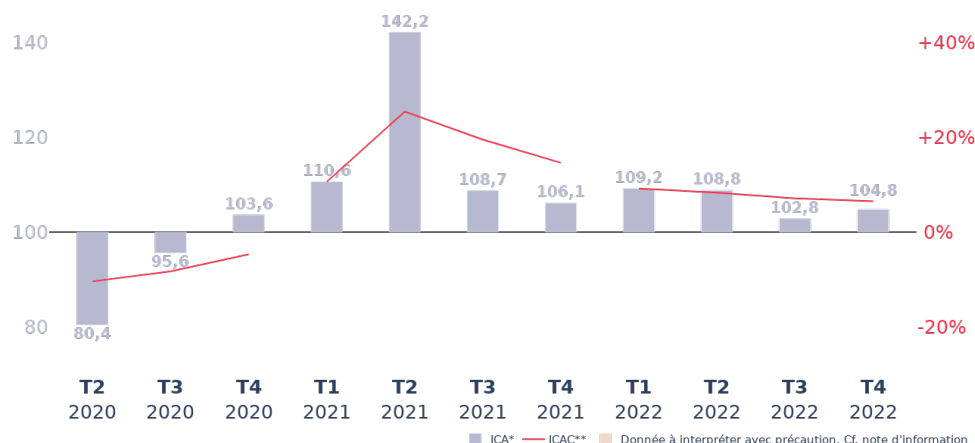
+0,6 %

de hausse cumulée de CA sur l'année 2022 par rapport à l'année 2021



Construction

Les entreprises de la construction poursuivent sur leur lancée avec un neuvième trimestre consécutif de croissance de leur CA: +4,8% en valeur par rapport au 4e trimestre 2021 et +6,5% en cumulé depuis le début d'année. Au-delà du volume d'activité qui pourra fluctuer selon le type d'activité (gros-œuvre, second œuvre) ou la taille des structures, la montée des prix joue et continuera de jouer un rôle prépondérant dans la croissance du secteur lors des prochains mois. Le cours des matières premières s'est fortement accéléré depuis un an. Les difficultés d'approvisionnement et la hausse du coût de l'énergie forceront également les professionnels du secteur à revaloriser leurs tarifs, ce qui gonflera mécaniquement le chiffre d'affaires.



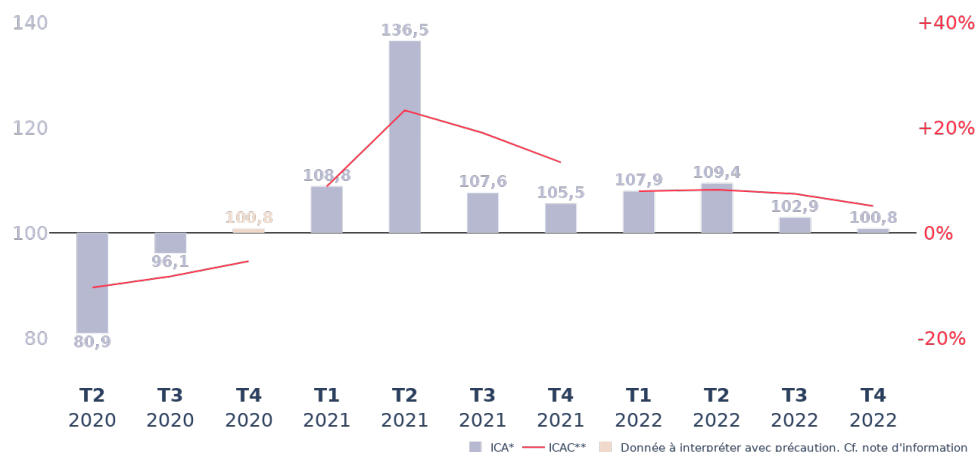
+6,5 %

de hausse
cumulée de CA
en 2022 par
rapport à
l'année 2021



Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment (4399C)

Les TPE-PME des travaux de maçonnerie enregistrent une hausse de CA plus modérée que celles des précédents trimestres (+0,8%). En cumulé depuis le début de l'année, la hausse s'élève à +5,1%. Si l'activité pourrait s'essouffler en volume, la montée des prix portera la croissance du secteur lors des prochains mois. Le cours des matières premières s'est fortement accéléré depuis un an. Les difficultés d'approvisionnement et la hausse du coût de l'énergie forceront également les professionnels du secteur à revaloriser leurs tarifs, ce qui fera mécaniquement augmenter le chiffre d'affaires.



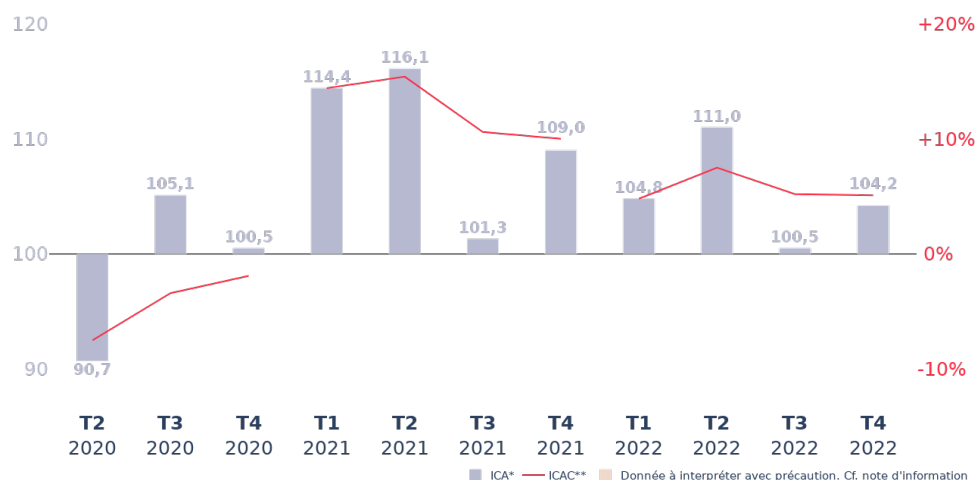
+5,1 %

de hausse
cumulée de CA
sur l'année 2022
par rapport à
l'année 2021



Commerce

Les TPE-PME régionales du commerce affichent une hausse de CA de 4,2% sur le 4e trimestre et de 5,1% en cumulé depuis le début d'année, par rapport aux mêmes périodes un an avant. Comparativement à 2019, la croissance est de 13,7% en valeur, soit une hausse annuelle moyenne de 4,4%.



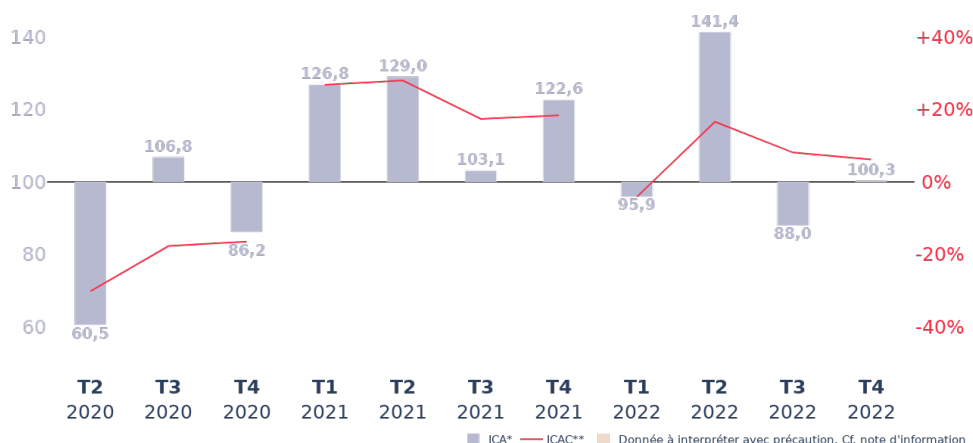
+5,1 %

de hausse
cumulée de CA
sur l'année 2022
par rapport à
l'année 2021



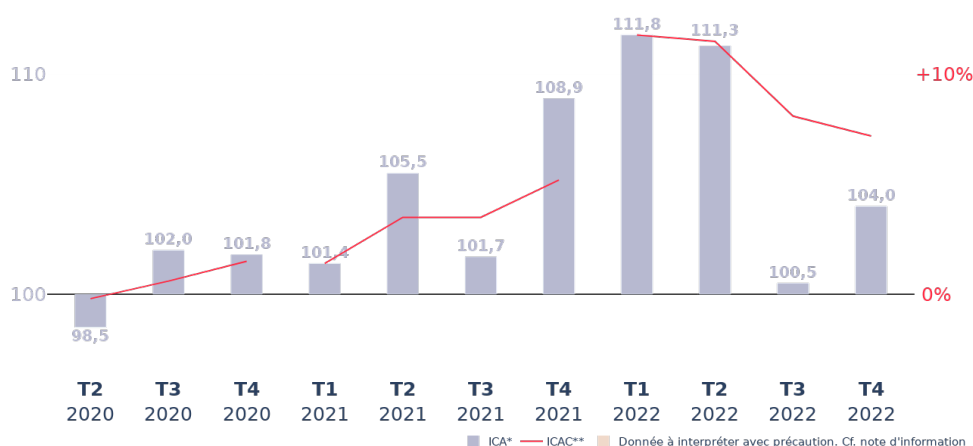
Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (4771Z)

Après la baisse d'activité du précédent trimestre, les TPE-PME du commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé enregistrent une très légère hausse de CA de 0,3 % en valeur au 4e trimestre 2022, portant à 6,2% l'augmentation moyenne sur l'année, contre 18,4% en 2021. La réorientation des dépenses des ménages vers les services encore partiellement à l'arrêt en 2021 (restaurants, activités culturelles et sportives, voyages, etc.) peut fournir une explication à ce léger ralentissement de la croissance. Les performances de la filière restent toutefois élevées, conséquence à la fois du contexte inflationniste et d'un effet de rattrapage, l'activité ayant fortement ralenti en 2020.



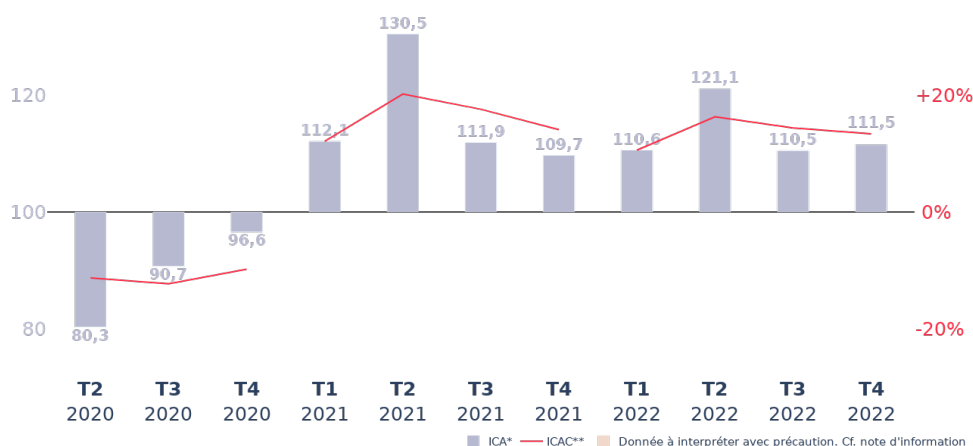
Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé (4773Z)

Comme lors du précédent trimestre, les pharmacies affichent une hausse modérée de CA au 4e trimestre 2022 (+4% en valeur), comparativement à la même période de l'année précédente. En moyenne sur l'année, la croissance de 7,2% est donc tirée par les résultats du 1er semestre 2022. Le tassement progressif des facturations liées à la Covid-19 (tests de dépistage en particulier) a pu ralentir la croissance du secteur sur la deuxième partie d'année et pour les mois à venir. Autre phénomène, les pénuries de certains médicaments, notamment ceux liés aux enfants, avec une demande en très forte augmentation en fin d'année 2022 et en ce début d'année 2023.



Transports et entreposage

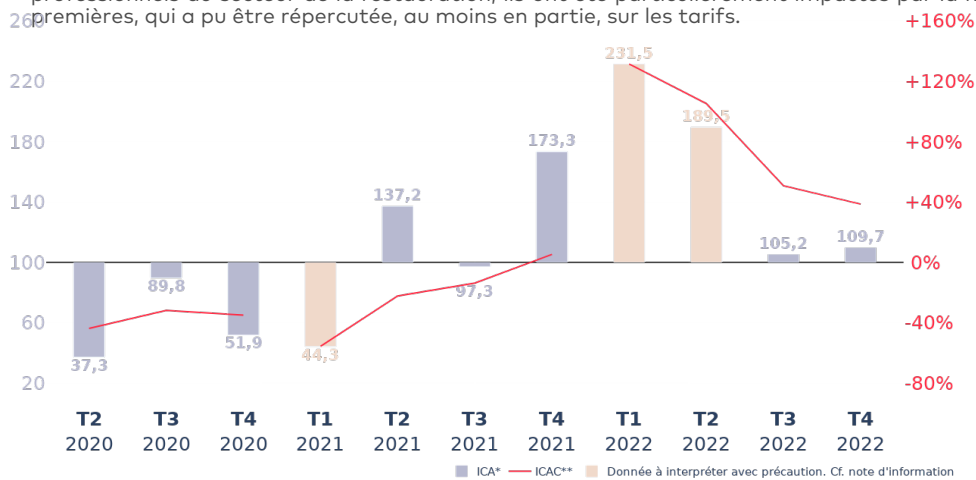
Les structures des transports et de l'entreposage enregistrent un huitième trimestre consécutif de croissance : +11,5% (en valeur) au 4e trimestre, soit une hausse de 13,4% en cumulé depuis le début d'année. Comparativement à 2019, elles ont vu leur CA augmenter de 18,4%, soit une progression annuelle moyenne de 5,8%.





Hébergement et restauration

Les structures de l'hébergement et restauration enregistrent une hausse de CA de 9,7% en valeur au 4e trimestre 2022, portant à 38,6% l'augmentation moyenne sur l'année 2022. Le secteur ayant fait partie des plus touchés par la crise sanitaire, cette hausse est principalement la conséquence d'un effet de rattrapage. La situation est en effet restée nuancée dans le secteur en 2022. Leur CA reste d'ailleurs toujours inférieur de 1,9% à celui de 2019. Si la fréquentation touristique dans les hôtels et campings a dépassé son niveau d'avant-crise à l'été 2022 (source Insee), la tendance est au ralentissement du côté des voyages d'affaires. Quant aux professionnels du secteur de la restauration, ils ont été particulièrement impactés par la hausse des prix de l'énergie et des matières premières, qui a pu être répercutée, au moins en partie, sur les tarifs.



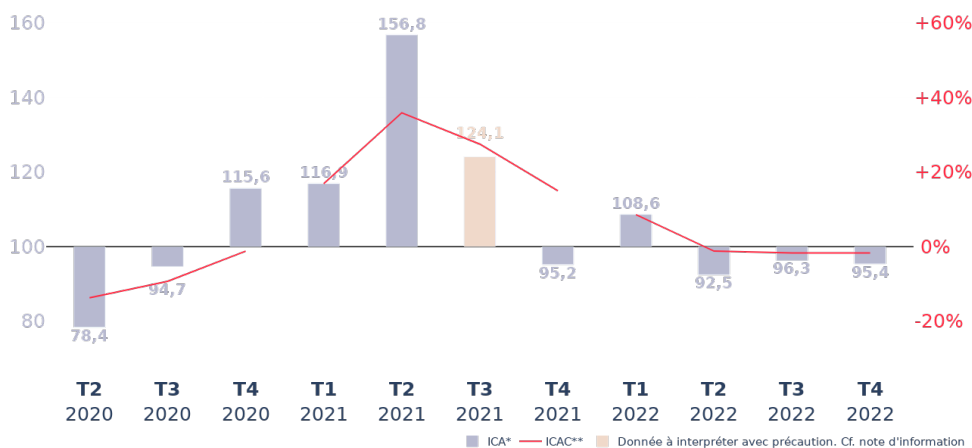
+38,6 %

de hausse
cumulée de CA
sur l'année 2022
par rapport à
l'année 2021



Agences immobilières (6831Z)

Les agences immobilières enregistrent de nouveau une baisse d'activité au 4e trimestre 2022 (-4,6%) après un 2e et 3e trimestres déjà en recul. Sur l'année, le secteur affiche une diminution de 1,7% contre une hausse de 15% en 2021. Si de nombreux projets immobiliers retardés par la crise sanitaire ont été concrétisés en 2021, l'effet rebond s'est moins fait ressentir en 2022. L'inflation et la remontée des taux d'intérêt sur l'année ont eu un effet préjudiciable sur le secteur.



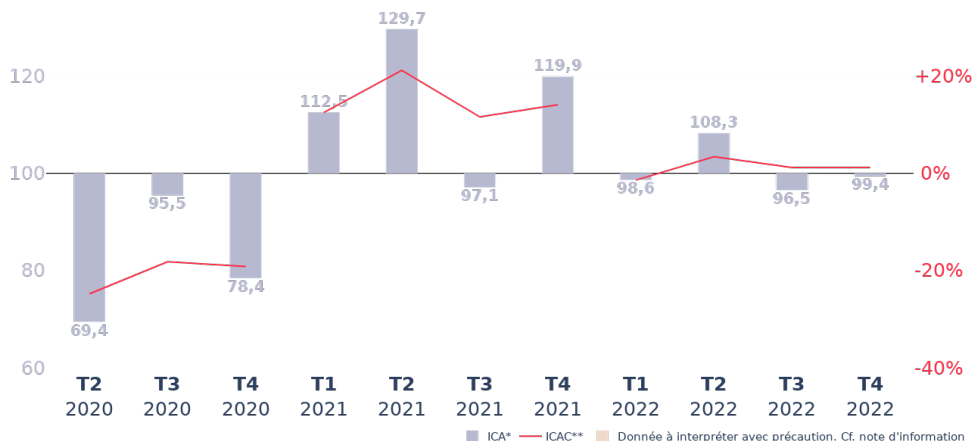
-1,7 %

de baisse
cumulée de CA
sur l'année 2022
par rapport à
l'année 2021



Coiffure (9602A)

Pour le deuxième trimestre consécutif, les entreprises de coiffure voient leur CA diminuer au 4e trimestre 2022 (-0,6% en valeur). Sur l'ensemble de l'année, la croissance s'élève à 1,2% comparativement à 2021. Mais le niveau d'activité reste toujours inférieur à celui de 2019 (-5,2%), dans un contexte inflationniste tendu. Les entreprises du secteur sont impactées par la hausse du coût de l'énergie car elles utilisent beaucoup de matériel électrique. Elles doivent donc répercuter au moins une partie des coûts sur leurs prix. Parallèlement, la hausse globale des prix vient grever le pouvoir d'achat des Français qui doivent réaliser des arbitrages sur leurs dépenses, certainement au détriment du secteur.



+1,2 %

de hausse
cumulée de CA
sur l'année 2022
par rapport à
l'année 2021

- Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME. Les données présentées ici sont issues des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA (EDI-TVA). Il s'agit du chiffre d'affaires (CA) déclaré par les entreprises sur les déclarations de TVA des périodes concernées.
- Les données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ 500 000 entreprises au niveau national. Les données ont été calculées sur un périmètre d'entreprises présentes lors d'une période analysée et lors de la même période de l'année précédente, qui n'ont pas changé de code NAF et dont l'établissement principal n'a pas changé de département entre ces deux périodes. Les évolutions sont calculées en glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente) et corrigées des jours ouvrés.
- Les entreprises dont le CA mensuel ou trimestriel dépasse 3 fois l'écart-type du CA mensuel ou trimestriel moyen des entreprises du même secteur d'activité (niveau 1 - sections) ont été écartées de l'analyse. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions d'euros sont également écartées de l'échantillon analysé.
- Afin de prendre en compte encore plus finement les impacts de la crise sanitaire, les mesures de restriction et le confinement, certains filtres ont pu être désactivés, notamment ceux excluant les entreprises dont le CA était à 0 sur les périodes analysées ou cumulant au moins la moitié de leurs déclarations à 0 sur la dernière année. Certaines déclarations à néant réalisées lors des mois de confinement, de restriction ou lors du mois de juillet ont pu être prises en compte afin de rendre compte de la réalité de l'activité des entreprises.
- L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. L'ICA est affiché dans les cartes et graphiques en base 100 en N-1. Un ICA de 102,1 signifie une augmentation de 2,1% par rapport à la même période de l'année précédente.
- Effet de base : un effet de base peut survenir lorsque l'évolution d'une variable entre N et N-1 varie non pas en raison d'une variation du niveau de la variable entre ces deux dates, mais principalement en raison de l'évolution antérieure (entre N-1 et N-2). À titre d'exemple, si une entreprise a subi une forte baisse d'activité entre N-1 et N-2, alors il y a plus de chance que l'évolution soit positive entre N et N-1.
- L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. L'ICAC est affiché en évolution en % dans les graphiques.
- Les secteurs correspondent à la nomenclature d'activités française - NAF rév. 2, 2008 (édition 2015)
 - Niveau 1 (sections), soit 21 secteurs.
 - Niveau 5 (sous-classes), soit 732 secteurs.



19 rue Théophile Chollet, 45000 ORLÉANS

Tél. 02 38 24 09 24

croec@centre.experts-comptables.fr

www.experts-comptables-centrevaldeloire.fr



Infographie réalisée par :